

EUROPORTE France

Bonjour,

Vous trouverez ci-dessous les réponses d'Europorte France aux propositions :

- Le cadencement des collectes sur des mailles annuelles pour le recueil par Origine/Destination est beaucoup plus pratique pour nous car il cadre avec les mêmes cadencements que d'autres organismes. Cela nous évite un double travail.
- De notre côté, la distinction trains commerciaux/non commerciaux est assez simple : les seuls affectations au périmètre non commercial sont les circulations incluant des acheminements pour maintenances et des études de ligne pour projets/développements/etc... Toutes les autres circulations sont catégorisées dans le cadre commercial selon nos contractualisations (que ce soit pour les parcours en charge comme à vide).
- Je n'ai pas d'autres remarques sur les autres sujets en discussion.

En résumé, pour Europorte France, nous voyons dans ce projet des évolutions qui nous sont positives.